

M^e Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et Associés, Avocats à la Cour de VERSAILLES, demeurant 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) T. 01.39.24.88.46

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux.

Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES - Palais de Justice - 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 15 JANVIER 2025 À 9 H 30

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE :

Le FONDS COMMUN DE TITRISATION ORNUS, ayant pour société de gestion, la société IQ EQ MANAGEMENT (anciennement dénommée EQUITIS GESTION), société par actions simplifiée dont le siège social est situé 92, avenue de Wagram – 75017 PARIS, immatriculée sous le N° B 431 252 121 au RCS de Paris, représenté par son recouvreur la société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le N° 334 537 206, ayant son siège social à 256 Bis Rue des Pyrénées – 75020 PARIS, agissant poursuites et diligences de son Président domicilié es qualité audit siège, Venant aux droits du CREDIT DU NORD en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 19 avril 2019 soumis aux dispositions du Code monétaire et financier.

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat M^e Pascale REGRETTIER, membre de la SCP HADENGUE et ASSOCIES, Avocat du Barreau de VERSAILLES, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

à CARRIERES-SOUS-POISSY (78955)

12-14 rue de la Sénette

LE LOT N°28, d'une superficie de 304,10 m², comprenant :

Dans le bâtiment T, au rez-de-chaussée, **UN LOCAL COMMERCIAL**, constitué d'une surface de vente, une réserve, une pièce de stockage, 1 WC, un local technique, deux chambres froides. Et les 498/10.000 èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LES LOCAUX SONT LOUÉS selon bail commercial en date du 14/10/2015 moyennant un loyer annuel en principal de 32 400€ HT, outre 250€ de provision mensuelle sur charges.

MISE à PRIX : 200.000 €

Une consignation préalable est obligatoire : 20 000 € à l'ordre de «BATONNIER SEQUESTRE».

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 18 Novembre 2024 par l'avocat poursuivant soussigné, M^e Pascale REGRETTIER, Avocat poursuivant.

Renseignements :

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et /ou au Cabinet de M^e Pascale REGRETTIER, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz - T. : 01.39.24.88.46 et/ou de la SELARL THEMA, société d'avocats inscrite au Barreau de PARIS, représentée par M^e Sébastien CAVALLO, avocat du Barreau de PARIS, dont le siège est 37, rue des Acacias – 75017 PARIS.

LES VISITES SONT ORGANISÉES ET AURONT LIEU SUR PLACE LES 06 JANVIER 2025 DE 09H00 À 11H00

ET 07 JANVIER 2025 DE 09H00 À 11H00